

NOS MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

4 personnes d'expérience à votre disposition
selon des principes de collaboration efficaces et hyper-flexibles

Henri Halen

Dr. Ir. Pédologue, avec plus de 20 ans d'expérience en bureau d'étude et dans l'élaboration des politiques sur les sites et sols pollués en Wallonie et Luxembourg.
Evaluation des risques, conseils en gestion des risques et tiers avis.

Thierry Minguet

Bioingénieur avec plus de 20 ans d'expérience dans la conception et suivi de chantiers d'assainissement de sites pollués
Conseils pour l'optimisation de plans d'assainissement.

Maryline Moutier

Dr. Ir. Bio-ingénieur, Expert senior en évaluation des risques santé et risques environnementaux.
Modélisation environnementale, études exploratoires statistique et géostatistique de données.

Joop Vegter

M.Sc., avec plus de 30 ans d'expérience comme conseiller pour la gestion durable et raisonnée des sites et sols pollués;
Secrétaire honoraire du réseau d'experts européens COMMON FORUM on Contaminated Land.

Ram-Ses est certifié ISO 9001
et agréé opérateur de formations en Région wallonne



Retrouvez plus d'informations et un aperçu de nos réalisations sur notre site web:

www.ram-ses.eu

88% de nos clients très ou extrêmement satisfaits!
Nous vous remercions de votre confiance



Ram-Ses sprl.

Parc scientifique CREALYS
Résidence Aldebaran
rue Camille Hubert, 13 (2^e étage)
5032 Les Isnes (Gembloux)

Tél. : +32 (0)81 73 50 96

Fax : +32 (0)81 73 50 99

E-mail : info@ram-ses.eu

- REDÉVELOPPEMENT DES FRICHES INDUSTRIELLES
- GESTION DES TERRAINS POLLUÉS EN FONCTION DES RISQUES
- GESTION DES TERRES EXCAVÉES



Grâce à son expertise spécialisée en études des risques appliquées au domaine de la gestion des terrains pollués, Ram-Ses (Risk AssessMent-Soil Expert advices and Services) accompagne depuis 2009 les industries, les PME, les bureaux d'architectes, les bureaux d'études et les pouvoirs publics pour aider à définir les solutions de gestion de la pollution des sols les plus raisonnées, financièrement soutenables et dépourvues de coûts inutiles.

Situés en région de Namur, nous sommes une équipe pluridisciplinaire à taille humaine, et intervenons partout en Wallonie, à Bruxelles et au Grand-Duché de Luxembourg.

Nos **études de risques** sont fondées sur l'expérience internationale. Elles allient rigueur scientifique et pragmatisme et font l'objet d'une charte qualité développée en interne. Pour ces raisons, elles assurent jusqu'à ce jour la pleine satisfaction de nos clients.

Notre **service de conseil aux porteurs de projets** est assuré par des experts ayant plus de 20 ans d'expérience. Ce service a été mis en place plus récemment (2012) pour répondre aux nombreuses demandes de parties privées ou publiques (communes, intercommunales) soucieuses de disposer de tiers avis neutres et indépendants pour optimiser les solutions de gestion de la pollution des sols ou pour en réduire les coûts.

Évaluation des risques,
conseils & tiers-avis
pour une gestion raisonnée
& soutenable des terrains pollués



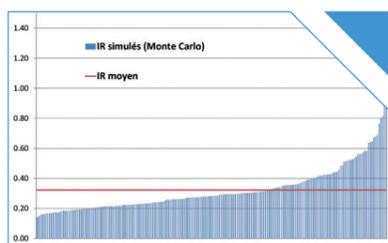
ÉTUDE DES RISQUES

CONSEIL & TIERS AVIS



(Figure : CLARINET, 2002)

L'évaluation des risques constitue un enjeu tout particulier pour le développement de projets sur des terrains pollués. En effet, depuis les années 2000, les politiques et réglementations sur les sites et sols pollués ne sont plus strictement centrées sur la dépollution des terrains mais plutôt sur le principe de permettre leur redéveloppement socio-économique par la gestion et maîtrise des risques.



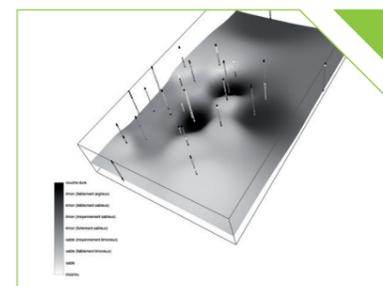
La « caractérisation détaillée des risques », qui représente le résultat concret - optimisé en fonction de vos projets - de l'étude des risques, constitue ainsi la clé de voûte pour la définition de solutions pour la gestion de la pollution des sols qui soient à la fois sécuritaires et économiquement soutenables.

“ **Ram-Ses est nanti d'une solide expérience, notamment nos contributions au développement des méthodes d'étude de risques qui font aujourd'hui référence en Wallonie et à Bruxelles. Convaincu de l'enjeu que constitue l'étude de risques, Ram-Ses est le premier bureau en Wallonie à en avoir fait son métier premier en sites et sols pollués.** ”



Nos études procèdent par étapes qui ne sont mises en œuvre que dans la mesure de leur intérêt. Nos évaluations couvrent les aspects santé (exposition des personnes), eaux souterraines et de surface, ainsi que les écosystèmes (modélisation des expositions des espèces représentatives des différents niveaux trophiques).

Nos études se démarquent en utilisant l'ensemble des possibilités offertes pour s'ajuster à votre situation. Nous développons nos propres outils et utilisons avec discernement différents logiciels reconnus à l'international.



Les sites pollués constituent toujours des cas uniques et complexes. C'est pourquoi, dans la recherche des meilleures solutions pour le redéveloppement de ces terrains ou leur mise en conformité légale, l'expérience a déjà largement démontré que favoriser le regard croisé de différents experts est un exercice payant.

“ **Notre service de conseil et tiers avis a ainsi été créé pour répondre à la demande de maîtres d'ouvrages, de bureaux d'architectes, ou de parties privées ou publiques soucieuses de disposer d'un avis indépendant à propos des interprétations techniques effectuées sur les teneurs mesurées en polluants dans les sols, eaux souterraines, terres excavées,... ou pour des relectures critiques de plans d'assainissement. Dans la majorité des cas, nos missions de conseil ont été largement remboursées par les économies réalisées.** ”

En pratique nos experts peuvent vous accompagner de façon neutre et indépendante pour :

- des conseils fondés sur des travaux de ré-interprétation des données de concentrations en polluants dans le sol ou autres milieux (eau, air) en termes de risques pour la santé et l'environnement,
- des conseils sur l'intérêt ou non d'engager une étude de risques, les types de risque à évaluer, les surfaces concernées,
- des tiers avis sur dossiers : relecture critique d'études de risques, d'études de faisabilité des travaux d'assainissement, de plans d'assainissement,
- des tiers avis pour optimiser les objectifs d'assainissement fondés sur les risques spécifiques aux terrains et à leur affectation,
- des conseils en matière d'aménagement des terrains notamment dans le cadre de projets immobiliers pour réduire les coûts de la gestion des pollutions du sol,
- la formulation de propositions ou contre-propositions techniques sur les valeurs limites de concentration applicables pour des polluants particuliers non normés (sol, eaux, air, terres excavées),
- des avis et aides à la décision :
 - dans des projets d'acquisition de terrains pollués ou potentiellement pollués, pour l'estimation des coûts environnementaux,
 - pour la définition de conditions de reprise de permis environnementaux